

Décision fixant la composition de la commission pour le recrutement par la voie contractuelle des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi d'un adjoint technique de recherche et de formation principal de 2^{ème} classe, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Commis-se de cuisine et de restauration, session 2022, dans l'académie de Strasbourg,

La Directrice générale du CROUS DE STRASBOURG,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu la liste des emplois offerts au recrutement par la voie contractuelle des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi 2022.

DÉCIDE :

Article unique : la commission pour le recrutement ouvert aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi d'un adjoint technique de recherche et de formation principal de 2^{ème} classe, branche d'activité professionnelle G, emploi-type Commis-se de cuisine et de restauration est composée de :

Madame BUCHEL Francine, adjointe à la directrice des ressources humaines, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Strasbourg,

Monsieur LEDOGAR Julien, directeur du restaurant universitaire Paul APPELL, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Strasbourg,

Monsieur CAPIN Didier, gestionnaire RH au restaurant universitaire de l'Esplanade et référent Accueil des personnes en situation de handicap, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Strasbourg,

Madame BON Valérie, directrice du restaurant universitaire d'Illkirch, suppléante, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Strasbourg.

Fait à STRASBOURG, le 30 mai 2022

Pour la directrice générale et par délégation
Le directeur adjoint

Jean WISSON